



Module 4

Changement climatique



Co-funded by
the European Union

Pivot

Module 4

Changement climatique



Co-funded by
the European Union

Sommaire

Chapitre 1 – Changement climatique	5
1.1 Qu'est-ce que le changement climatique ?	5
1.2 Le changement climatique en définitions	6
1.3 Qu'est-ce qui cause le changement climatique ?	11
1.4 10 mythes sur le changement climatique	13
1.5 Le changement climatique et ses effets sur le monde et les êtres humains	17
1.6 Migration climatique et violence basée sur le genre	22
1.7 Changement climatique – une menace pour les droits humains ?	25
Chapitre 2 – Engagements de l'UE contre le changement climatique	28
2.1 Accords	28
2.2 Ajustement à l'objectif 55	30
2.3 Une Europe climatiquement neutre d'ici 2050	31
2.4 Les COP et leurs impacts	33
2.5 État du climateuropéen	35
Activités	38
Activité 1 : Que se passe-t-il si on ne change pas les choses ?	39
Activité 2 : Jeu de rôle – Ici pour le changement climatique	20
Activité 3 : Une visite à Gaia	41
Bibliographie	43





Questionnaire initial d'auto-évaluation

Évaluons vos connaissances sur le changement climatique

Avant de commencer ce chapitre, nous vous invitons à remplir le formulaire d'évaluation dans le lien ci-dessous pour connaître votre niveau de connaissances sur les sujets abordés. Après avoir répondu à toutes les questions, vous recevrez un e-mail avec vos scores. Vous pourrez comparer votre résultat avec les scores du questionnaire à la fin du module.

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfUfFoaUiZ6SpizSb4evVaWPtxUwDZEOVLsusoig3gYnjNzyg/viewform?usp=pp_url

Chapitre 1

Changement climatique



1.1 Qu'est-ce que le changement climatique ?

Le concept de changement climatique désigne le changement à grande échelle et à long terme des conditions météorologiques et des températures moyennes de la planète.

La science est claire : le changement climatique est bien réel, et il a lieu dès aujourd'hui. Le changement climatique nécessite une action immédiate et ambitieuse pour prévenir les pires effets qu'il peut avoir sur les populations et la faune sauvage partout dans le monde.

Nous savons que la planète s'est réchauffée en moyenne de près de 1°C au cours du siècle dernier. Si nous voulons prévenir les pires effets du changement climatique, il y a un consensus mondial sur la nécessité de maintenir la hausse des températures bien en dessous de 2 °C par rapport à l'ère préindustrielle, avec l'ambition de la maintenir en dessous de 1,5 °C. Cependant, les évaluations suggèrent actuellement que nous tendons plutôt vers des hausses de température pouvant atteindre 4°C ou plus.

Nous assistons déjà à un certain nombre de développements indésirables dus au changement climatique et au réchauffement climatique :

- 16 des 17 années les plus chaudes jamais enregistrées se sont produites depuis 2001, 2016 étant la plus chaude jamais enregistrée.
- Les niveaux actuels de concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre sont sans précédent au cours des 800 000 dernières années.
- Et récemment, les scientifiques ont déclaré une nouvelle période géologique : l'Anthropocène, au cours de laquelle l'activité humaine aurait l'influence dominante sur l'environnement, le climat et l'écologie de la Terre.

À mesure que la planète continue de se réchauffer, les modèles climatiques changent. Les conditions météorologiques extrêmes et imprévisibles deviendront plus courantes dans le monde à mesure que les modèles climatiques changeront, certains endroits devenant plus chauds, d'autres plus humides et d'autres plus secs. Ces changements peuvent avoir (et ont déjà) des impacts drastiques sur toute vie sur Terre.

1.2 Le changement climatique en définitions

Le changement climatique est un problème extrêmement important de notre époque. Pour s'impliquer dans diverses discussions et pouvoir poser des actions concrètes, il est indispensable de se familiariser avec ses termes et concepts. Vous trouverez ci-dessous les termes clés sur le changement climatique.

Le climat est la moyenne des conditions météorologiques dans une zone spécifique sur une période plus longue, généralement 30 ans ou plus, et représente l'état global du système climatique.

Les gaz à effet de serre sont des gaz qui emprisonnent la chaleur du soleil dans l'atmosphère de notre planète et la maintiennent au chaud. Depuis le début de l'ère industrielle, les activités humaines ont entraîné l'émission de niveaux dangereux de gaz à effet de serre, provoquant le réchauffement et le changement climatique.

Le réchauffement climatique est l'augmentation de la température moyenne à la surface de la Terre, qui se produit lorsque la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère augmente. Ces gaz absorbent davantage de rayonnement solaire et emprisonnent davantage de chaleur, provoquant ainsi un réchauffement de la planète. Brûler des combustibles fossiles, abattre des forêts et élever du bétail sont des activités humaines qui libèrent des gaz à effet de serre et contribuent au réchauffement climatique.

Le changement climatique fait référence aux changements à long terme du climat de la Terre qui réchauffent l'atmosphère, les océans et la terre. Le changement climatique affecte l'équilibre des écosystèmes qui soutiennent la vie et la biodiversité, et a un impact sur la santé. Elle provoque également des phénomènes météorologiques extrêmes, tels que des ouragans, des inondations, des vagues de chaleur et des sécheresses plus intenses et/ou plus fréquents, et entraîne une élévation du niveau de la mer et une érosion côtière en raison du réchauffement des océans, une fonte des glaciers et de la calotte glaciaire.

La crise climatique désigne les graves problèmes qui sont causés, ou sont susceptibles d'être causés, par le changement climatique, notamment les phénomènes météorologiques extrêmes et les dangers, l'acidification des océans et l'élévation du niveau de la mer, la perte de biodiversité, l'insécurité alimentaire et hydrique, les risques sanitaires, les perturbations économiques, les déplacements de populations et même les conflits.

Les boucles de rétroaction climatique se produisent lorsqu'un changement climatique déclenche d'autres changements, dans une réaction en chaîne qui se renforce avec le temps. En fin de compte, les boucles de rétroaction peuvent déclencher des points de bascule, à partir desquels les changements dans les systèmes climatiques de notre planète deviennent graves et irréversibles. Par exemple, à mesure que la glace de mer fond dans l'Arctique, davantage de chaleur est absorbée par les eaux océaniques plus sombres, accélérant ainsi le processus de réchauffement et entraînant une fonte accrue des glaces.

Un point de basculement est un seuil au-delà duquel certains changements provoqués par le réchauffement climatique et le changement climatique deviennent irréversibles, même si les interventions futures réussissent à faire baisser les températures mondiales moyennes. Ces changements pourraient avoir des conséquences brusques et dangereuses, avec des conséquences très graves pour l'avenir de l'humanité et de notre planète.

L'empreinte carbone est une mesure des émissions de gaz à effet de serre rejetées dans l'atmosphère par une personne, une organisation, un produit ou une activité particulière. Une empreinte carbone plus importante signifie davantage d'émissions de dioxyde de carbone et de méthane, et donc une plus grande contribution à la crise climatique.

L'atténuation du changement climatique fait référence à toute mesure prise par les gouvernements, les entreprises ou les particuliers pour réduire ou prévenir les émissions de gaz à effet de serre, ou pour renforcer les puits de carbone qui éliminent ces gaz de l'atmosphère.

L'adaptation au changement climatique fait référence aux actions qui contribuent à réduire la vulnérabilité aux impacts actuels ou attendus du changement climatique, tels que les phénomènes météorologiques extrêmes et les dangers, l'élévation du niveau de la mer, la perte de biodiversité ou l'insécurité alimentaire et hydrique.

La résilience climatique est la capacité d'une communauté ou d'un environnement à anticiper et à gérer les impacts climatiques, à minimiser leurs dommages, et à se rétablir et à se transformer selon les besoins après le choc initial.

La justice climatique signifie placer l'équité et les droits humains au cœur de la prise de décision et de l'action sur le changement climatique. Cela comprend la prise en compte de la responsabilité historique inégale que portent les pays dans la crise climatique : ce concept suggère que les pays, les industries et les entreprises qui se sont enrichis grâce aux activités qui émettent le plus de gaz à effet de serre ont la responsabilité de contribuer à atténuer les impacts du changement climatique sur ceux qui sont touchés, en particulier les pays et les communautés les plus vulnérables, qui sont souvent ceux qui ont le moins contribué à la crise.

Les solutions fondées sur la nature sont des actions visant à protéger, conserver, restaurer, utiliser et gérer durablement les écosystèmes pour soutenir les efforts d'adaptation et d'atténuation du changement climatique, préserver la biodiversité et permettre des moyens de subsistance durables.

Zéro émissions nettes : pour atteindre l'objectif de zéro émissions nettes, nous devons veiller à ce que les émissions de dioxyde de carbone dues à l'activité humaine soient contrebalancées par les efforts humains visant à éliminer les émissions de dioxyde de carbone (par exemple, en créant des puits de carbone pour absorber le dioxyde de carbone) - stoppant ainsi toute nouvelle augmentation de la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Un puits de carbone désigne tout processus, activité ou mécanisme qui absorbe plus de dioxyde de carbone de l'atmosphère qu'il n'en libère. Les forêts, les océans et les sols constituent les plus grands puits naturels de carbone au monde.



Le reboisement est le processus de replantation d'arbres dans des zones qui avaient un couvert arboré récent mais où les forêts ont été perdues en raison d'incendies de forêt, de sécheresse, de maladies ou d'activités humaines telles que le défrichement agricole.

Le boisement est le processus de plantation d'arbres dans des zones qui n'ont pas été boisées au cours de l'histoire récente. Le boisement contribue à restaurer les terres agricoles abandonnées et dégradées, à prévenir la désertification, à créer des puits de carbone et à générer de nouvelles opportunités économiques pour les communautés locales.

L'économie circulaire fait référence à des modèles de production et de consommation qui minimisent les déchets et réduisent la pollution, favorisent l'utilisation durable des ressources naturelles et contribuent à régénérer la nature.

Garantir une **transition juste** signifie que les pays choisissent de rendre leur économie plus verte grâce à des voies et des approches de transition qui renforcent l'égalité et l'inclusion. Cela signifie examiner les impacts de la transition sur différents groupes de travailleur·euses dans l'ensemble de l'économie et offrir des opportunités de formation et de reconversion qui soutiennent un travail décent et visent à ne laisser personne de côté.

1.3 Qu'est-ce qui cause

le changement climatique ?

Le principal facteur du changement climatique est l'effet de serre. Certains gaz présents dans l'atmosphère terrestre agissent un peu comme le verre d'une serre, emprisonnant la chaleur du soleil et l'empêchant de retourner dans l'espace.

Beaucoup de ces gaz à effet de serre sont présents naturellement, mais les activités humaines augmentent les concentrations de certains d'entre eux dans l'atmosphère, notamment :

- Le dioxyde de carbone (CO₂)
- Le méthane
- Le protoxyde d'azote
- Les gaz fluorés

Le CO₂ produit par les activités humaines est le principal contributeur du réchauffement climatique. En 2020, sa concentration dans l'atmosphère était passée à 48 % au-dessus de son niveau préindustriel (avant 1750).

D'autres gaz à effet de serre sont émis par les activités humaines en plus petites quantités. Le méthane est un gaz à effet de serre plus puissant que le CO₂, mais sa durée de vie dans l'atmosphère est plus courte.



L'oxyde nitreux, comme le CO₂, est un gaz à effet de serre à longue durée de vie qui s'accumule dans l'atmosphère au fil des décennies, voire des siècles. Les polluants autres que les gaz à effet de serre,

notamment les aérosols comme la suie, ont différents effets de réchauffement et de refroidissement et sont également associés à d'autres problèmes tels qu'une mauvaise qualité de l'air.

On estime que les causes naturelles, telles que les modifications du rayonnement solaire ou l'activité volcanique, ont contribué pour moins de plus ou moins 0,1°C au réchauffement total entre 1890 et 2010.



Causes de l'augmentation des émissions

- **La combustion du charbon, du pétrole et du gaz** produit du dioxyde de carbone et de l'oxyde nitreux.
- **Abattage des forêts (déforestation).** Les arbres contribuent à réguler le climat en absorbant le CO₂ de l'atmosphère. Lorsqu'ils sont abattus, cet effet bénéfique est perdu et le carbone stocké dans les arbres est libéré dans l'atmosphère, augmentant ainsi l'effet de serre.
- **Augmentation de l'élevage.** Les vaches et les moutons produisent de grandes quantités de méthane lorsqu'ils digèrent leur nourriture.
- **Les engrais** contenant de l'azote produisent des émissions d'oxyde d'azote.
- **Les gaz fluorés** sont émis par les équipements et produits qui utilisent ces gaz. Ces émissions ont un effet de réchauffement très important, jusqu'à 23 000 fois supérieur à celui du CO₂ ..

1.4 10 mythes sur le changement climatique



MYTHE 1

LE CLIMAT DE LA TERRE A TOUJOURS ÉVOLUÉ

Au cours des 4,5 milliards d'années d'histoire de la Terre, le climat a en effet beaucoup évolué. Mais le réchauffement rapide auquel nous assistons actuellement ne peut pas s'expliquer par des cycles naturels de réchauffement et de refroidissement. Les changements qui se produiraient normalement sur des centaines de milliers d'années se produisent aujourd'hui sur des décennies.

Les températures mondiales sont désormais à leur plus haut niveau depuis le début des relevés. 17 des 18 années les plus chaudes jamais enregistrées ont eu lieu depuis 2001.

MYTHE 2

LES PLANTES ONT BESOIN DE DIOXYDE DE CARBONE

Les plantes ont besoin de dioxyde de carbone (CO₂) pour vivre. Les plantes et les forêts éliminent et stockent chaque année d'énormes quantités de dioxyde de carbone de l'atmosphère. Mais le problème est qu'ils ne peuvent absorber qu'une quantité limitée de dioxyde de carbone et que cette quantité diminue à mesure que de plus en plus de forêts sont abattues à travers le monde, en grande partie pour produire notre nourriture. Soyons clairs, le CO₂ en lui-même ne pose pas de problème. Il fait partie de l'écosystème naturel mondial. Le problème est la quantité de CO₂ que nous produisons en tant qu'humain·es ; ce niveau de CO₂ n'a pas été présent dans l'atmosphère depuis 800 000 ans.

MYTHE 3

LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE N'EST PAS RÉEL CAR IL FAIT ENCORE FROID

Le réchauffement climatique entraîne une augmentation de la température moyenne à la surface de la Terre. Cela rend non seulement les vagues de chaleur et les sécheresses plus probables, mais cela entraîne également des changements dans nos systèmes climatiques naturels. Ces changements rendent les phénomènes météorologiques extrêmes plus probables et plus graves. Par exemple, les ouragans et les tempêtes deviennent plus intenses, se déplacent plus lentement et mettent plus de temps à s'atténuer.

MYTHE 4

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EST UN PROBLÈME UNIQUEMENT POUR LE FUTUR

Ce n'est plus une excuse pour ne pas agir face au changement climatique et en faire porter le fardeau aux générations futures. L'année dernière, les plus grands climatologues du monde ont averti que nous n'avions que 12 ans pour limiter le réchauffement climatique à un maximum de 1,5°C et éviter un dérèglement climatique.

MYTHE 5

L'ÉNERGIE RENOUVELABLE N'EST QU'UN PROJET POUR GAGNER DE L'ARGENT

Il y a une croyance répandue selon laquelle les énergies renouvelables coûtent cher, mais ce n'est tout simplement pas vrai ! L'énergie solaire et l'énergie éolienne sont les moyens les moins chers de produire de l'électricité : ainsi, l'énergie qu'ils produisent est moins chère que l'utilisation du nucléaire, du gaz et des combustibles fossiles. Le coût des énergies renouvelables a chuté plus rapidement que quiconque aurait pu le prévoir.

MYTHE 6

LE NOMBRE D'OURS POLAIRES AUGMENTE

Ce n'est pas le cas. Le changement climatique constitue la plus grande menace à laquelle sont confrontés les ours polaires. L'Arctique se réchauffe environ quatre fois plus vite que le reste du monde, ce qui entraîne une fonte des glaces de mer plus tôt et une formation plus tardive chaque année. Cela rend plus difficile pour les ourses polaires d'accéder à la terre à la fin de l'automne pour construire leurs tanières, et plus difficile pour elles de sortir sur la glace de mer au printemps pour nourrir leurs oursons. Leur principale source de proies, les phoques, est également affectée par le changement climatique, car ils dépendent de la glace marine pour élever leurs petits.

MYTHE 7

L'ÉNERGIE RENOUVELABLE NE PEUT FONCTIONNER QUE QUAND IL NE FAIT PAS NUAGEUX OU VENTEUX

L'industrie développe de nouvelles techniques pour stocker l'électricité et gérer la demande aux heures de pointe, ce qui signifie que même si le soleil ne brille pas ou s'il ne souffle pas de vent, il est toujours possible de compter sur des sources d'énergies renouvelables.

MYTHE 8

LES ANIMAUX S'ADAPTERONT AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Ceci n'est pas un mythe, Darwin a bien compris la partie sur l'adaptation. Mais soyons clairs : certaines plantes et certains animaux s'adapteront, mais pas tous. Pour survivre, les plantes, les animaux et les oiseaux confrontés au changement climatique ont deux options : se déplacer ou s'adapter. Il existe plusieurs exemples d'espèces qui ont déjà commencé à s'adapter au changement climatique. Mais de plus en plus, d'autres n'y parviennent pas : compte tenu de la rapidité du changement climatique, il devient impossible pour de nombreuses espèces de s'adapter suffisamment rapidement pour suivre l'évolution de leur environnement

MYTHE 9

SE DÉBARRASSER DES HUMAINS EST LA RÉPONSE À TOUT

Nous en sommes convaincu·es, c'est une erreur. Il est facile de commencer à penser que nous sommes déjà allé·es trop loin et que la planète ne sera pas en mesure de soutenir la population mondiale croissante.

MYTHE 10

LA CHINE EST LE SEUL PAYS RESPONSABLE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Bien qu'elle soit l'un des plus grands émetteurs de gaz à effet de serre, la Chine est actuellement l'un des plus grands investisseurs dans les énergies renouvelables. L'augmentation des investissements s'explique par une réponse à la croissance rapide des entreprises vertes et par la nécessité de dépolluer l'air dans les grandes villes.

Le changement climatique est un problème mondial et nous avons tous·tes la responsabilité de réagir à la crise climatique. Les mesures à prendre dans ce sens nécessiteront de sérieux investissements, mais pourraient apporter d'énormes bénéfices à la nature et aux populations.

1.5 Le changement climatique et

ses effets sur le monde et les êtres humains

Le changement climatique constitue une menace pour la nature et pour nous en tant qu'êtres humains. Les conséquences sont nombreuses et catastrophiques.

Fortes températures

La crise climatique a fait augmenter la température moyenne de la planète et entraîne une augmentation de la fréquence des températures extrêmes, telles que les vagues de chaleur. Des températures plus élevées peuvent entraîner une mortalité accrue, une réduction de la productivité et des dommages aux infrastructures. Les membres les plus vulnérables de la population, comme les personnes âgées et les nourrissons, seront les plus durement touchés. Des températures plus élevées devraient également entraîner un changement dans la répartition géographique des zones climatiques. Ces changements modifient la répartition et l'abondance de nombreuses espèces végétales et animales, qui subissent déjà la pression de la perte d'habitat et de la pollution.



Feux de forêt et sécheresses

En raison du changement climatique, de nombreuses régions sont déjà confrontées à des sécheresses plus fréquentes, plus graves et plus durables. Une sécheresse est un déficit inhabituel et temporaire de disponibilité en eau causé par la combinaison d'un manque de précipitations et d'une évaporation accrue (due aux températures élevées).

Les sécheresses ont souvent des répercussions, par exemple sur les infrastructures de transport, l'agriculture, les activités forestières, l'eau et la biodiversité. Celles-ci réduisent les niveaux d'eau des rivières et des eaux souterraines, retardent la croissance des arbres et des cultures, augmentent les attaques de nuisibles et alimentent les incendies de forêt.

En Europe, la majorité des quelques 9 milliards d'euros de pertes annuelles causées par la sécheresse affectent l'agriculture, le secteur de l'énergie et l'approvisionnement public en eau. Les sécheresses extrêmes sont de plus en plus fréquentes en Europe et les dégâts qu'elles provoquent s'accroissent également.

Disponibilité d'eau douce

À mesure que le climat se réchauffe, les régimes de précipitations changent, l'évaporation augmente, les glaciers fondent et le niveau de la mer augmente. Tous ces facteurs affectent la disponibilité de l'eau douce.

Des sécheresses plus fréquentes et plus graves et une hausse de la température de l'eau devraient entraîner une diminution de la qualité de l'eau. De telles conditions favorisent la croissance d'algues et de bactéries toxiques, ce qui aggravera le problème de la pénurie d'eau, largement causé par l'activité humaine.

Les fleuves européens prennent généralement leur source dans les zones montagneuses et 40 % de l'eau douce européenne provient des Alpes. Cependant, les changements dans la dynamique de la neige et des glaciers, ainsi que dans la configuration des précipitations, pourraient entraîner des pénuries d'eau temporaires dans toute l'Europe. Les modifications du débit des rivières dues à la sécheresse peuvent également affecter la navigation intérieure et la production d'énergie hydroélectrique.



Inondations

Le changement climatique devrait entraîner une augmentation des précipitations dans de nombreuses régions. L'augmentation des précipitations sur des périodes prolongées entraînera principalement des inondations fluviales (rivières), tandis que des averses courtes et intenses peuvent provoquer des inondations pluviales, où des pluies extrêmes provoquent des inondations sans qu'aucune étendue d'eau ne déborde.

Dans certaines régions, certains risques, comme les crues printanières précoces, pourraient diminuer à court terme avec la diminution des chutes de neige hivernales, mais le risque accru de crues soudaines dans les zones montagneuses surchargeant le système fluvial pourrait compenser ces effets à moyen terme.

Élévation du niveau de la mer et zones côtières

Le niveau de la mer a augmenté au cours du XXe siècle et cette tendance s'est accélérée au cours des dernières décennies. Cette augmentation est principalement due à la dilatation thermique des océans due au réchauffement. Mais la fonte des glaces des glaciers et de la calotte glaciaire de l'Antarctique y contribue également. On prévoit que l'Europe connaîtra une élévation moyenne du niveau de la mer de 60 à 80 cm d'ici la fin du siècle, principalement en fonction de la vitesse à laquelle la calotte glaciaire de l'Antarctique fond.

Outre d'autres impacts du changement climatique, l'élévation du niveau de la mer augmentera le risque d'inondation et d'érosion autour des côtes, avec des conséquences importantes pour les populations, les infrastructures, les entreprises et la nature dans ces zones.

Biodiversité

Le changement climatique se produit si rapidement que de nombreuses espèces végétales et animales ont du mal à y faire face. La biodiversité réagit déjà au changement climatique et continuera de le faire, selon les études. Les impacts directs comprennent des changements dans la phénologie (le comportement et les cycles de vie des espèces animales et végétales), l'abondance et la répartition des espèces, la composition des communautés, la structure de l'habitat et les processus écosystémiques.

Sols

Le changement climatique peut aggraver l'érosion, le déclin de la matière organique, la salinisation, la perte de biodiversité des sols, les glissements de terrain, la désertification et les inondations. L'effet du changement climatique sur le stockage du carbone dans le sol peut être lié à l'évolution des concentrations atmosphériques de CO₂, à l'augmentation des températures et à l'évolution des régimes de précipitations. Les sols salins devraient augmenter dans les zones côtières en raison de l'intrusion d'eau salée provenant du bord de mer en raison de l'élévation du niveau de la mer et des faibles débits (périodiques) des rivières.

Milieu marin

Les impacts du changement climatique, tels que l'augmentation des températures à la surface de la mer, l'acidification des océans et les changements dans les courants et la configuration des vents, modifieront considérablement la composition physique et biologique des océans. Les changements de températures et de circulation océanique peuvent potentiellement modifier la répartition géographique des poissons. L'augmentation de la température de la mer pourrait également permettre à des espèces exotiques de s'étendre dans des régions où elles ne pouvaient auparavant pas survivre.

1.6 Migration climatique et

violence basée sur le genre

L'OIM définit la migration climatique comme

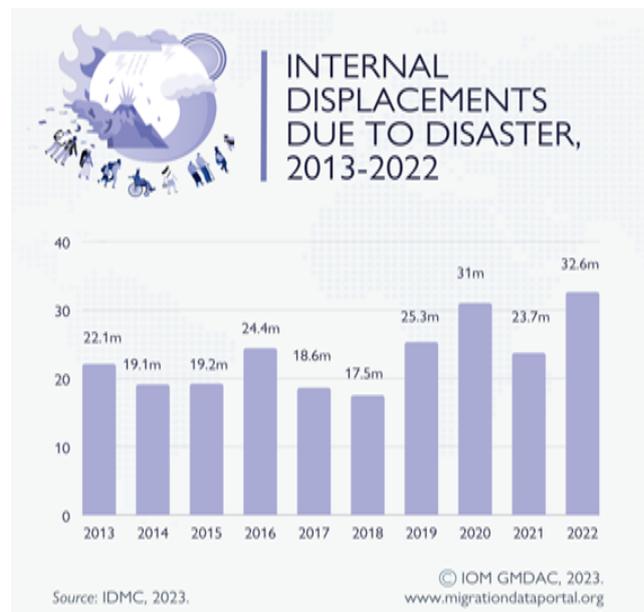
« le déplacement d'une personne ou de groupes de personnes qui, principalement en raison de changements soudains ou progressifs de l'environnement dus au changement climatique, sont obligés de quitter leur lieu de résidence habituel, ou choisissent de le faire, temporairement ou définitivement, à l'intérieur d'un État ou à travers une frontière internationale. »

La migration climatique est une sous-catégorie de la migration environnementale. Ce type de migration peut être associé à des personnes en situation de vulnérabilité, en particulier lorsque les personnes sont contraintes de se déplacer, ou il peut s'agir d'une forme d'adaptation qui contribue à renforcer la résilience des individus et des communautés.

Les catastrophes ont provoqué 32,6 millions de nouveaux déplacements internes en 2022, le chiffre le plus élevé depuis une décennie et 41 % de plus que la moyenne annuelle de la dernière décennie.^[1] (IDMC, 2023).

Le nombre total de personnes déplacées à l'intérieur d'un pays en raison de catastrophes a augmenté de 45 % en 2022 par rapport à 2021. 98 % des 32,6 millions de nouveaux déplacements internes liés à des catastrophes en 2022 étaient le résultat de risques liés aux conditions météorologiques tels que des tempêtes, les inondations et les sécheresses.

Les cinq pays ayant enregistré le plus grand nombre de nouveaux déplacements internes dus à des catastrophes en 2022 étaient le Pakistan (8,2 millions), les Philippines (5,5 millions), la Chine (3,6 millions), l'Inde (2,5 millions) et le Nigeria (2,4 millions).



En outre, le changement climatique modifie les régimes de précipitations et de températures et augmente la fréquence et la gravité des événements météorologiques extrêmes dans de nombreuses régions du monde, ce qui affecte la sécurité alimentaire en réduisant la production agricole (GIEC, 2022). Cela pousse les personnes à migrer de façon saisonnière et temporaires ou de façon permanente. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) prévoit que plus d'un milliard de personnes dans le monde pourraient être exposées à des aléas climatiques spécifiques aux zones côtières d'ici 2050, poussant potentiellement des dizaines, voire des centaines de millions de personnes à quitter leur domicile dans les décennies à venir. Les personnes les plus pauvres pourraient être plus susceptibles de migrer lorsqu'elles seront confrontées aux impacts lents du changement climatique, tels que la baisse de la productivité des cultures, les pénuries d'eau et l'élévation du niveau de la mer.

Alors que le changement climatique s'intensifie dans le monde, de plus en plus de femmes et de filles, en particulier celles en situation de vulnérabilité, migrent pour trouver la sécurité, des moyens de subsistance et des opportunités d'emploi.

Cependant, les migrations et les déplacements dus au changement climatique peuvent également exacerber les risques de violence, avec une augmentation bien documentée des violences basées sur le genre à la suite de catastrophes, en particulier pour les femmes et les filles déplacées ou vivant dans des camps ou ailleurs, qui manquent d'intimité.

La violence domestique, la violence conjugale, les abus et l'exploitation sexuels, ainsi que les mariages d'enfants, précoces et forcés augmentent également de manière significative pendant les crises climatiques. En Éthiopie, par exemple, le nombre de filles vendues en mariage précoce en échange de bétail augmente après une période de migration provoquée par la sécheresse, alors que les familles luttent pour faire face à ces conditions extrêmes.

Au Malawi, les filles peuvent être contraintes de se marier en raison des pénuries alimentaires liées au changement climatique : on estime que 1,5 million de filles risquent d'être mariées de force en raison des pénuries alimentaires et de l'augmentation de la pauvreté due au changement climatique dans ce pays. L'intensification des conflits mondiaux, les conséquences persistantes de la pandémie, les conditions météorologiques extrêmes et les chocs climatiques ont créé des niveaux sans précédent de violence contre les femmes et les filles, notamment des faits de traite et d'exploitation sexuelle.

1.7 Changement climatique

Une menace pour les droits humains ?

Le changement climatique a eu des répercussions considérables sur les droits humains, notamment dans les domaines suivants :

- **Sécurité alimentaire, vie, santé et niveau de vie adéquat.** Le système alimentaire industriel provoque des émissions de gaz à effet de serre, conduisant à l'insécurité alimentaire et à la faim. Le changement climatique affecte négativement ces droits, touchant de manière disproportionnée les résidents ruraux, les agriculteurs, les petits exploitants, les pêcheurs, les éleveurs, les peuples autochtones, les ménages à faible revenu, les femmes, les filles et les enfants des pays du Sud global.
- Le changement climatique a également un impact sur le **droit à l'eau et à l'assainissement**, affectant la disponibilité et la qualité de l'eau potable et des installations sanitaires. Le changement climatique a également un impact sur le logement et les moyens de subsistance, provoquant des expulsions forcées et des cas de sans-abrisme, et impactant les systèmes agricoles et les vies.
- Le changement climatique a également un impact sur **l'éducation**, car les perturbations sur les infrastructures éducatives affectent la qualité et l'accessibilité de l'éducation.
- Les groupes autochtones sont directement touchés par le changement climatique, car leur mode de vie repose sur des écosystèmes sensibles à ses effets. Cela met en péril **leur droit à l'autodétermination**, car ils pourraient être contraints de quitter leurs terres ancestrales en raison de la dégradation de l'environnement.

- Les groupes vulnérables, tels que les peuples autochtones, les communautés locales, les paysan·nes, les migrant·es, les enfants, les femmes, les personnes handicapées, les résident·es des petits États insulaires en développement et les personnes en situation vulnérable, sont exposé·es de manière disproportionnée aux effets négatifs du changement climatique. La **discrimination**, comme le racisme, le sexisme et le classisme, peut se combiner, se chevaucher ou se croiser avec ces expériences, en particulier pour les personnes vulnérables.
- Le changement climatique a des répercussions importantes sur les droits humains, en particulier pour les personnes âgées, qui sont touchées de manière disproportionnée par ses effets. Des facteurs tels que l'emplacement géographique, la pauvreté, le genre, l'âge, l'origine nationale ou sociale, le statut de naissance et les handicaps contribuent à ces effets. Les conséquences adverses liées au climat, telles que les maladies à transmission vectorielle, le stress thermique et les catastrophes soudaines ou lentes, peuvent avoir un impact sur **la santé et le bien-être physique et mental**. Cependant, les personnes âgées possèdent une sagesse, une expérience et un courage immenses, ce qui rend leur leadership, leur inclusion et leur implication cruciaux pour les efforts fondés sur les droits humains.
- **Les personnes handicapées** sont touchées de manière disproportionnée par le changement climatique, car la plupart sont pauvres. Une action climatique sensible au genre est également cruciale, dans la mesure où une discrimination systémique et enracinée peut avoir des effets différenciés selon le genre.

- Le changement climatique a également un impact sur **les droits des enfants**. Les principaux impacts du changement climatique sur les enfants comprennent les conditions météorologiques extrêmes, les catastrophes naturelles, la pénurie d'eau, l'insécurité alimentaire, la pollution de l'air, les maladies infectieuses et à transmission vectorielle, les impacts sur la santé mentale et les conséquences différenciées sur les situations vulnérables.
- **Le changement climatique et le droit à la santé** sont interconnectés et exigent que les États protègent les droits humains. Le droit à la santé est un droit universel et indivisible garanti à tous·tes, et il dépend d'autres droits tels que des conditions de travail sûres, un logement adéquat, l'accès à la nourriture, à l'eau, à l'assainissement et à l'éducation.

Pour atténuer les effets sur nos droits humains, nous devons tous agir et jouer notre rôle de citoyen·nes actif·ves pour éviter que la situation ne s'aggrave.



Chapitre 2

Engagements de l'UE contre le changement climatique



2.1 Accords

L'UE s'est engagée à promouvoir des actions en faveur du climat. Les actions climatiques multilatérales de l'UE sont les suivantes :

Convention de l'ONU sur le climat

La Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique, adoptée en 1992, est le principal traité international de lutte contre le changement climatique. Son objectif est d'empêcher toute interférence dangereuse d'origine humaine avec le système climatique mondial. Elle a été signée par 197 États Membres, dont l'UE et tous ses pays membres.

Conférence des Parties (COP)

La Conférence des Parties (COP) est un événement annuel au cours duquel les pays du monde se réunissent pour trouver des solutions à la crise climatique. La COP est l'organe décisionnel de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique. En plus des parties à la Convention, des représentant·es d'entreprises, d'organisations internationales, de groupes d'intérêt et d'associations peuvent également rejoindre la COP en tant qu'observateur·ices. À travers la COP, l'UE promeut une action climatique ambitieuse. L'UE participe également à la conférence annuelle de Bonn sur le changement climatique, qui jette les bases des discussions de la COP.

Accord de Paris

Lors de la COP21 en 2015 à Paris, toutes les parties à la CCNUCC ont adopté l'Accord de Paris : le tout premier accord climatique mondial universel et juridiquement contraignant. Tous les États ont convenu de limiter à 2°C l'augmentation de la température mondiale sur la période de la Révolution Industrielle allant à 2100, tout en poursuivant leurs efforts pour limiter cette augmentation à 1,5°C.

Protocole de Kyoto

Avant l'Accord de Paris, le seul instrument juridiquement contraignant au monde pour réduire les émissions de gaz à effet de serre était le Protocole de Kyoto de 1997.

Le protocole a été ratifié par 192 des parties à la CCNUCC, dont l'UE et ses pays membres. Cependant, comme de nombreux grands émetteurs ne sont pas signataires, le Protocole de Kyoto ne couvre qu'environ 12 % des émissions mondiales.

Le principal organe décisionnel du Protocole de Kyoto est la COP, qui fait office de Réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP). Toutes les parties au Protocole sont représentées. Les gouvernements qui ne sont pas partis au Protocole y participent en tant qu'observateurs.

Autres forums internationaux

L'UE et ses États membres participent à des forums internationaux dont les décisions ou recommandations alimentent directement ou indirectement le processus de l'ONU. Ceux-ci incluent :

- Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)
- Le G7 et le G20
- Le forum des grandes économies sur l'énergie et le climat (MEF)
- L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
- L'Agence internationale de l'énergie (AIE)

2.2 Ajustement à l'objectif 55

La loi européenne sur le climat fait de la réalisation de l'objectif climatique de l'UE de réduire les émissions de l'UE d'au moins 55 % d'ici 2030 une obligation légale. Les pays de l'UE travaillent sur une nouvelle législation pour atteindre cet objectif et rendre l'UE neutre pour le climat d'ici 2050.

Le package « Ajustement à l'objectif 55 » est un **ensemble de propositions visant à mettre à jour la législation de l'UE** et à mettre en place de nouvelles initiatives dans le but de garantir que les politiques de l'UE soient conformes aux objectifs climatiques convenus par le Conseil et le Parlement Européen.

L'ensemble de propositions vise à fournir un cadre cohérent et équilibré pour atteindre les objectifs climatiques de l'UE, qui :

- assure une transition juste et socialement équitable
- maintient et renforce l'innovation et la compétitivité de l'industrie de l'UE tout en garantissant des conditions de concurrence équitables vis-à-vis des opérateurs économiques des pays tiers
- soutient la position de l'UE en tant que leader dans la lutte mondiale contre le changement climatique

2.3 Une Europe climatiquement neutre d'ici 2050

Les 27 États membres de l'UE se sont tous engagés à faire de l'UE le premier continent neutre pour le climat d'ici 2050. Pour y parvenir, ils se sont engagés à réduire leurs émissions d'au moins 55 % d'ici 2030, par rapport aux niveaux de 1990.

L'UE s'est désormais dotée d'objectifs climatiques juridiquement contraignants couvrant tous les secteurs clés de l'économie.

Ces objectifs comprennent :

- des objectifs de réduction des émissions dans un large éventail de secteurs
- un objectif pour stimuler les puits de carbone naturels
- un système d'échange de droits d'émission actualisé pour plafonner les émissions, fixer un prix sur la pollution et générer des investissements dans la transition verte
- et un soutien aux citoyens·nes et aux petites entreprises

Les États membres consacreront désormais 100 % de leurs revenus d'échange de droits d'émission à des projets liés au climat et à l'énergie et à la dimension sociale de la transition.

Le nouveau **Fonds social pour le climat** consacrerait 65 milliards d'euros du budget de l'UE, et plus de 86 milliards d'euros au total, pour soutenir les citoyen·nes et les petites entreprises les plus vulnérables dans la transition verte. Cela garantirait des opportunités pour chacun, en luttant contre les inégalités et la précarité énergétique et en renforçant la compétitivité des entreprises européennes, en ne laissant personne de côté.

Afin de garantir des conditions de concurrence équitables pour les entreprises européennes, le nouveau **mécanisme d'ajustement carbone aux frontières** garantira que les produits importés paieront également un prix du carbone à la frontière dans les secteurs couverts. Il s'agit d'un outil précieux pour promouvoir les réductions des émissions mondiales et tirer parti du marché de l'UE pour poursuivre nos objectifs climatiques mondiaux. Avec les nouvelles normes CO₂, **toutes les nouvelles voitures et camionnettes immatriculées en Europe seront zéro émission d'ici 2035**. Les émissions moyennes des voitures neuves devront diminuer de 55 % d'ici 2030 et celles des nouvelles camionnettes de 50 % d'ici 2030, étapes intermédiaires vers cet objectif de zéro émission.

En guise de nouvelle étape sur la voie de la neutralité climatique, la Commission a présenté en février 2024 son évaluation d'un objectif climatique pour 2040 pour l'UE. Elle a recommandé que les émissions nettes de gaz à effet de serre dans l'UE soient réduites de 90 % d'ici 2040 par rapport aux niveaux de 1990, ce qui est conforme aux avis scientifiques récents et aux engagements de l'UE au titre de l'accord de Paris. Le Parlement européen et les États membres discuteront de cet objectif et la prochaine Commission Européenne présentera des propositions législatives sur cette base.





United Nations
Climate Change



COP28UAE

DUBAI 2023



2.4 Les COP et leurs impacts

Dans le cadre de ses efforts pour parvenir à la neutralité climatique mondiale, la Commission européenne participe à la Conférence des parties (COP) de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique. Depuis 1995, les conférences des Nations Unies sur les changements climatiques rassemblent les parties pour accélérer l'action vers les objectifs de l'Accord de Paris et de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique.

La 28e Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP28) s'est tenue du 30 novembre au 12 décembre 2023 à Dubaï. Sous la présidence des Émirats Arabes Unis, le sommet COP28 a réuni les parties pour accélérer l'action vers les objectifs de l'Accord de Paris et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Principaux engagements et actions annoncés par l'UE à la COP28 :



- accélérer la transition vers un abandon des combustibles fossiles au cours de cette décennie, prendre des mesures pour réduire les émissions de 43 % d'ici 2030 et mettre le monde sur la voie d'atteindre zéro émission nette d'ici 2050.
- dans le cadre de l'engagement mondial en faveur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, qui vise à tripler la capacité d'énergie renouvelable et à doubler le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique d'ici 2030, 2,3 milliards d'euros du budget de l'UE soutiendront la transition énergétique en Europe et dans le monde entier.
- 175 millions d'euros de soutien financier de l'UE et de ses États membres pour réduire les émissions de méthane
- plus de 400 millions d'euros de financement de la part de l'UE et de ses États membres pour activer un nouveau fonds pour les pertes et dommages liés aux urgences climatiques
- les deux premiers projets européens de technologies propres soutenus par le partenariat EU-Catalyst pour aider l'UE à atteindre ses objectifs climatiques pour 2030
- une contribution de 20 milliards d'euros de Team Europe à l'Initiative Afrique-UE pour l'énergie verte
- une nouvelle initiative Team Europe axée sur les chaînes de valeur sans déforestation

2.5 Etat du climat européen

Cette section présente les statistiques de 2022 sur le climat en Europe, et les compare aux tendances à long terme. Les événements clés survenus au cours de l'année sont également décrits dans un contexte climatique. L'Europe s'est réchauffée plus rapidement que tout autre continent au cours des dernières décennies, avec des températures augmentant deux fois plus vite que la moyenne mondiale.

- La température estivale en Europe a été la plus élevée jamais enregistrée. 2022 a été la deuxième année la plus chaude jamais enregistrée en Europe, avec 0,9°C de plus que la moyenne. Pour de nombreux pays du sud-ouest de l'Europe, l'année a été la plus chaude jamais enregistrée. Les températures les plus supérieures à la moyenne ont été enregistrées dans le nord-est de la Scandinavie et dans les pays bordant le nord-ouest de la Méditerranée.
- Les lacs et les mers d'Europe connaissent une augmentation des températures de surface. La température moyenne de la surface de la mer (SST) dans les mers d'Europe a été la plus chaude jamais enregistrée en 2022. Dans la mer Méditerranée, les températures ont été beaucoup plus chaudes que la moyenne pendant une période prolongée à partir du mois de mai, avec des vagues de chaleur marines record en été. Des températures record à la surface de la mer ont également été observées dans le golfe de Gascogne, la Manche, la mer d'Irlande et la mer de Norvège. Dans toute la région, 73 % des lacs ont enregistré des températures supérieures à la moyenne, les températures les plus chaudes étant enregistrées en Espagne et les plus fraîches en Ukraine.

- Les températures élevées et les conditions sèches ont contribué à la propagation et à l'intensification des incendies de forêt, qui constituent la deuxième plus grande superficie brûlée jamais enregistrée.
- Le manque de précipitations a contribué à une sécheresse généralisée. L'année dans son ensemble a été jusqu'à 10 % plus sèche que la moyenne. Le mois de mai a été le mois le plus sec, avec 21 à 28 % de précipitations en moins que la moyenne, tandis que le mois de septembre a été le mois le plus humide, avec 13 à 21 % de précipitations en plus. Il y a également eu moins de jours pluvieux que la moyenne, notamment en France, en Italie et en Pologne.
- Pendant 10 mois de l'année, le débit des rivières était inférieur à la moyenne. Le débit fluvial était le deuxième plus bas jamais enregistré en Europe, marquant la sixième année consécutive de débits inférieurs à la moyenne. En termes de superficie touchée, ce fut l'année la plus sèche jamais enregistrée, avec 63 % des rivières ayant un débit inférieur à la moyenne. En mars, les débits ont été les plus faibles depuis le début des relevés, même si en avril, les débits fluviaux les plus élevés ont été les plus répandus, avec 54 % du réseau fluvial ayant un débit fluvial supérieur à la moyenne. En août, les deux tiers du réseau fluvial avaient un débit inférieur à la moyenne, et un tiers a connu des débits exceptionnellement faibles, reflétant des conditions de sécheresse. Environ la moitié du réseau fluvial a connu des débits inférieurs à la moyenne pour le reste de l'année.

- La superficie brûlée par des incendies au cours de l'année a été la deuxième plus grande jamais enregistrée dans les pays de l'UE. Ces conditions extrêmes de risque d'incendie ont facilité l'allumage et la propagation de grands incendies en Europe centrale et dans la région méditerranéenne, avec des incendies critiques, ceux couvrant une superficie supérieure à 10 000 hectares, en Tchéquie, en France, au Portugal, en Slovénie et en Espagne. On estime qu'au total, plus de 900 000 hectares ont brûlé dans les pays de l'UE.
- Le manque de neige au début de l'année a contribué à la sécheresse et à la fonte des glaciers. Dans une grande partie de l'Europe centrale et méridionale, il y a eu jusqu'à 20 jours de neige de moins en hiver, avec au moins 1 cm d'épaisseur de neige, que la moyenne, et jusqu'à 50 de moins dans certaines régions. En 2022, les glaciers du sud-ouest de la Scandinavie ont bénéficié d'un nombre de jours de neige hivernal légèrement supérieur à la moyenne, avec un léger gain de glace. Pendant ce temps, les glaciers alpins ont connu une perte de glace record, en raison du manque de neige en hiver et d'un été inhabituellement chaud. La perte de glace des glaciers était de plus de 5 km³ en 2022.

- En 2022, l'Europe a connu sa durée d'ensoleillement la plus élevée jamais enregistrée, avec 130 heures d'ensoleillement de plus que la moyenne, ce qui s'inscrit dans une tendance marquée vers plus d'heures d'ensoleillement. Cette anomalie positive provient principalement d'un ensoleillement supérieur à la moyenne entre janvier et juillet. À partir du mois d'août, la durée d'ensoleillement est plus proche ou inférieure à la moyenne. Conformément à la durée d'ensoleillement élevée, la couverture nuageuse annuelle était la deuxième plus basse jamais enregistrée, soit 4 % de moins que la moyenne. Elle a été particulièrement inférieure à la moyenne dans certaines parties de l'Europe occidentale et du sud-est, et légèrement supérieure à la moyenne dans la péninsule ibérique et l'Europe extrême-orientale.

Activités

Activité 1

Que se passe-t-il si on ne change pas les choses ?



TITRE DE L'ACTIVITÉ	Que se passe-t-il si on ne change pas les choses ?
OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">• sensibiliser aux conséquences du changement climatique ;• comprendre les conséquences du changement climatique sur les communautés locales ;• développer la créativité.
DURÉE DE L'ACTIVITÉ	90 min +
NOMBRE DE PARTICIPANT·ES	Divisez les participant·es en groupes de 4
MATÉRIEL	Tableau à feuilles mobiles et marqueurs
DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ	<ol style="list-style-type: none">1. Les participant·es, réparti·es en groupes, réfléchissent aux conséquences possibles du changement climatique dans leur communauté locale (à savoir, ce qui se passe s'ils ne prennent pas de mesures ("ne se passe pas" ?)).2. Les groupes préparent une courte pièce de théâtre pour illustrer une ou plusieurs des conséquences possibles.3. Chaque groupe présente sa pièce aux autres, qui essaient de savoir de quoi il s'agit exactement.
DEBRIEFING DE L'ACTIVITÉ	<p>Posez les questions suivantes aux participants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Certaines des scènes que vous venez de voir vous rappellent-elles une situation que vous avez vécue dans votre communauté locale ? Laquelle ? Quel en a été le résultat ?• Quels seraient les facteurs ou les obstacles qui vous empêchent d'agir ?

Activité 2

Ici pour le changement climatique

TITRE DE L'ACTIVITÉ	Jeu de rôle - Ici pour le changement climatique
OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">• montrer comment les situations peuvent être modifiées• expérimenter les différents aspects de la contribution aux actions en faveur du climat• développer les compétences non techniques
DURÉE DE L'ACTIVITÉ	60 min +
NOMBRE DE PARTICIPANT·ES	Divisez les participant·es en groupes de 4
MATÉRIEL	Papier A4 avec le scénario écrit pour chacune des 4 équipes
DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ	<p>Les participants sont répartis en 4 groupes. Les animateurs remettent à chaque groupe un document contenant un scénario, et les participants doivent préparer une pièce de théâtre basée sur ce scénario. Après 15 minutes, les groupes commencent à présenter leurs numéros improvisés. À chaque fois, le groupe joue sa scène, puis la rejoue une deuxième fois et quelqu'un du public peut dire "stop" et entrer dans la scène, afin de modifier l'intrigue selon son point de vue.</p> <p>Les scénarios proposés sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none">1.La Commission européenne participe à la COP29. Quels engagements prend-elle ?2.Le Parlement européen discute de l'objectif de neutralité climatique pour 2040. Quels sont les objectifs à atteindre ?3.Les États membres de l'Union européenne rencontrent des difficultés pour atteindre les objectifs de Fit for 55. Comment l'UE va-t-elle s'attaquer au problème ?4.L'Union européenne est confrontée à la privation des droits de l'homme en raison du changement climatique. Comment va-t-elle s'y prendre pour garantir les droits de l'homme fondamentaux aux communautés touchées ? <p>Une fois cette phase terminée, les participants forment un cercle et les animateurs posent les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Comment cela s'est-il passé pour vous ?• Qu'avez-vous observé ?• Qu'avez-vous ressenti ?• Changeriez-vous quelque chose dans votre comportement ?• De quoi vous souviendrez-vous après cette expérience ?

Activité 3

Une visite à Gaia

TITRE DE L'ACTIVITÉ	Une visite à Gaia
OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">• rechercher les moyens de créer une société inclusive où la migration n'est pas nécessaire et où les droits humains sont respectés ;• réfléchir à la manière dont ces mesures peuvent être utilisées dans le contexte local ;• mettre en pratique les techniques de présentation
DURÉE DE L'ACTIVITÉ	90 min +
NOMBRE DE PARTICIPANT·ES	Divisez les participants en groupes de 5
MATÉRIEL	Tableaux à feuilles mobiles, stylos, papier de couleur, colle, etc.
DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ	<ol style="list-style-type: none">1. Expliquez que chaque groupe est une délégation qui vient de visiter la communauté de Gaia, où ils ont été témoins d'actions parfaites de lutte contre le changement climatique qui ont permis d'éviter la migration des communautés. Chaque groupe doit maintenant partager ce qu'il a vu avec les autres.2. Donnez aux groupes 45 minutes pour préparer une présentation visuelle des mesures, actions, réglementations et autres idées qui ont été mises en œuvre avec succès à Gaia.3. Invitez les délégations à rédiger un rapport sur leur visite.4. Rassemblez sur le tableau de conférence toutes les idées de mesures visant à réduire à zéro les effets du changement climatique.5. Invitez les participants à la session plénière à faire part de leurs commentaires, opinions, etc.6. Demandez aux participants de réfléchir individuellement
DEBRIEFING DE L'ACTIVITÉ	<p>Posez les questions suivantes aux participants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Qu'avez-vous ressenti en imaginant votre visite à Gaia ?• Dans quelle mesure les mesures mises en œuvre sont-elles réalistes ? (Dans quelle mesure les mesures proposées et présentées par les petits groupes sont-elles réalistes ?)• Une telle présentation pourrait-elle être faite pour le maire ou les autorités locales ou devrait-elle être améliorée ? -

Questionnaire final

Évaluons vos connaissances sur la migration dans l'UE

Merci de compléter à nouveau le formulaire d'évaluation ! Vous pourrez comparer votre score avec celui que vous avez obtenu pour le questionnaire du début du module.

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfUfFoaUiZ6SpizSb4evVaWPtxUwDZEOVLsusoig3gYnjNzyg/viewform?usp=pp_url

Bibliographie

Pour le chapitre 1:

- <https://www.wwf.org.uk/updates/here-are-10-myths-about-climate-change>
- <https://www.wwf.org.uk/what-we-do/climate-change-and-energy>
- <https://climatepromise.undp.org/news-and-stories/climate-dictionary-everyday-guide-climate-change>
- <https://www.unwomen.org/sites/default/files/2023-06/Policy-brief-Ensuring-safe-and-regular-migration-for-women-and-girls-in-the-context-of-climate-change-en.pdf>
- https://www.migrationdataportal.org/themes/environmental_migration_and_statistics
- https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=4558958#:~:text=Climate%20change%20is%20a%20pressing,%2C%20women%2C%20and%20indigenous%20peoples.
- https://climate.ec.europa.eu/climate-change/consequences-climate-change_en

Pour le chapitre 2:

- <https://www.consilium.europa.eu/en/5-facts-eu-climate-neutrality/#group-4-Inclusive-Europe-n6lQQOWHwA>
- https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/european-green-deal/delivering-european-green-deal_en
- https://climate.copernicus.eu/sites/default/files/custom-uploads/ESOTC2022/PR/ESOTCsummary2022_final.pdf
- <https://www.consilium.europa.eu/en/policies/green-deal/fit-for-55-the-eu-plan-for-a-green-transition/>
- https://climate.ec.europa.eu/eu-action/international-action-climate-change/global-climate-action_en
- <https://www.un.org/en/climatechange/raising-ambition/climate-finance>

Pour la méthodologie de l'éducation non formelle

- <https://rm.coe.int/0900001680aa6ce1>

Partenaires



Coordination
FEMMES ENTRAIDE ET AUTONOMIE / France
www.feaasso.org



CESIE / Italie
cesie.org



People in Focus / Albanie
peopleinfocus.org



SAVE A GIRL SAVE A GENERATION / Espagne
www.saveagirlsaveageneration.org

Mentions légales

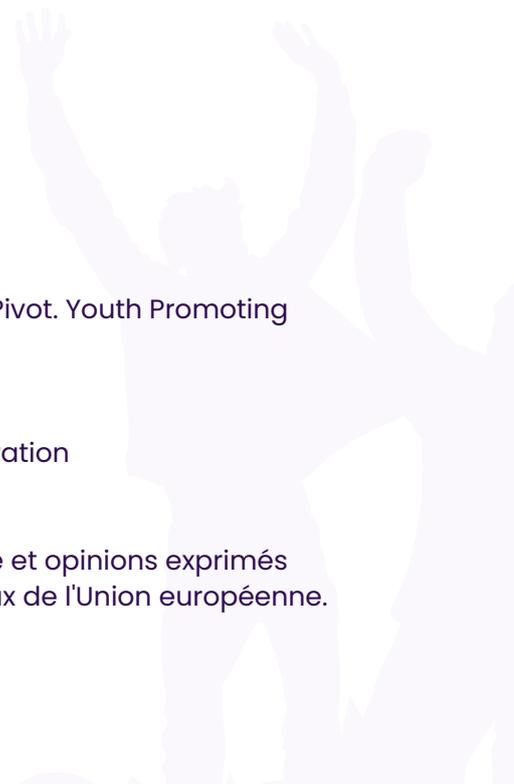
Cette publication a été élaborée et publiée dans le cadre du projet "Pivot. Youth Promoting Informed VOTE" (2023-1-FR02-KA220-YOU-000167160)

Coordination du projet: Femmes Entraide et Autonomie.

Partenaires du projet: CESIE, People in Focus, Save a Girl Save a Generation

Mise en page: CESIE.

Publié en juin 2024. Financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne.



PiVot



KA220-YOU – Cooperation partnerships in youth

Financé par l'Union européenne. Les vues et opinions exprimées n'engagent que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de l'Agence du Service Civique- Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport. Ni l'Union européenne ni l'Agence du Service Civique- Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport ne peuvent en être tenues pour responsables.



**Co-funded by
the European Union**

Numéro de projet : 2023-1-FR02-KA220-YOU-000167160